

LES POSTES

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PRÉVENTION DE LA GRÈVE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si, en vue de parer à une grève probable des postiers, le gouvernement compte prendre des mesures immédiates pour faire disparaître tout à fait les injustices scandaleuses que révèle le rapport de juge Montpetit au sujet des normes concernant l'hygiène et la sécurité au travail des employés du ministère des Postes?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu le rapport avant-hier et l'on étudie l'affaire activement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre pourrait-il dire franchement à la Chambre ce qu'on fait pour éviter la grève? Certes, on n'a pas à attendre le déclenchement de cette grève pour accorder aux postiers l'augmentation de 6 p. 100 sur laquelle on s'est entendu, même si elle est inadéquate.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le comité du cabinet se réunit pour étudier cette affaire et le conseil du Trésor se réunit aussi demain à ce sujet. Rien, à mon avis, n'est plus nuisible à la solution de ce problème que de discuter chaque jour des pourparlers.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question connexe à poser au premier ministre dans l'espoir que ma proposition, si elle l'intéresse, sera d'un certain secours dans les circonstances actuelles. Le premier ministre et ses collègues voudraient-ils songer à entamer immédiatement des négociations avec les syndicats des employés des Postes au sujet des recommandations du juge Montpetit, afin qu'elles contribuent à mettre fin aux conditions terribles décrites dans le rapport?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, ces recommandations font l'objet d'une étude immédiate et prioritaire, et nous voulons nous occuper le plus tôt possible des employés qu'elles visent particulièrement.

LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

LA PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au pre-

mier ministre, se rattache à des questions déjà soulevées et a trait à une autre commission royale d'enquête. Le premier ministre peut-il nous dire quand il compte recevoir le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. J'ai exprimé à la Commission le désir de recevoir son rapport dans le plus bref délai, mais je ne saurais dire quand elle me le remettra. J'espère que ce sera sous peu.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA REMISE DE LA FERMETURE D'UN POSTE DE RADAR

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): J'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale concernant l'annonce récente de la fermeture de la station de radar située à Puntzi Mountain, (C.-B.). Étant donné la situation difficile et pénible dans laquelle se trouvent les employés civils, non seulement à cause de la difficulté qu'ils éprouveront à se trouver un autre emploi à cette période-ci de l'année mais à cause de l'impossibilité de vendre leur maison en cet endroit lointain, le ministre songe-t-il à revenir sur sa décision de fermer la base, ou d'en retarder la fermeture du moins jusqu'à l'été?

L'hon Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je veux bien soumettre cette question au personnel de mon ministère pour une étude approfondie mais, d'après les renseignements qui m'ont été communiqués, je crois qu'il ne sera pas possible, étant donné les projets du ministère, de reporter la date de fermeture.

Cependant, je regrette sincèrement les inconvénients causés aux habitants de cet endroit par un déménagement à cette époque de l'année.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au ministre de la Défense nationale s'il a reçu, selon les voies d'usage, des mémoires indiquant que les hommes de métier employés dans les forces armées, dans les secteurs de la construction et du génie, sont mécontents à la suite de l'augmentation de salaire annoncée récemment.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne crois pas que ce soit une question supplémentaire. Je signale à l'honorable député que sa question n'est certes pas supplémen-